



Fiche de Données de Sécurité

Pétard pour LE DETAUPEUR®

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE et n°830/2015/CE, le Règlement 2020/878 modifiant l'annexe II du Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), Règlement délégué (UE) 2020/1677 modifiant le règlement (CE) n°1272/2008

1- IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 – Identificateur du produit :

Pétard pour LE DETAUPEUR®

Catégorie : P1 au sens du décret 2010-455 relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs

Marquage CE : attestation d'examen CE de type selon la directive 2013/29/UE n° 0080.P1.12.0025

Pour de plus amples informations sur les composants du mélange, y compris les exigences relatives aux numéros d'enregistrement, voir la rubrique 3 de la FDS.

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation identifiée pertinente : le pétard est un objet pyrotechnique destiné à être utilisé avec LE DETAUPEUR®

Objectif : la lutte contre les taupes et les rats taupiers.

Utilisation déconseillée : tout autre usage que celui décrit dans la rubrique « Utilisation identifiée pertinente ».

Raisons justifiant les utilisations déconseillées : l'emploi du pétard à d'autres fins, sans respecter les consignes de sécurité, expose l'utilisateur à des blessures corporelles.

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :	Far Ouest
N° rue :	4 rue Charles Bourseul
Pays / CP / Localité	France / 22300 / LANNION
Tél / Télécopie	02 96 48 69 50
Personne en charge des FDS :	Narghita NEMETH narghita.nemeth@quanteo-group.com
Contact national :	www.detaupeur.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 112 (N° d'urgence européen) ou le 15 ou le Centre antipoison le plus proche (N° ORFILA : 01 45 42 59 59).

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 - Classification du mélange

2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Explosibles division 1.4

H204 : Danger d'incendie ou de projection

Les informations relatives aux substances présentes dans le mélange sont fournies à la rubrique 3 de cette FDS.

2.2 – Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et au règlement délégué (UE) 2020/1677

Pictogramme de danger :



Produit classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008, dit « Règlement CLP »

Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

H204 : Danger d'incendie ou de projection

Conseils de prudence

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur / des surfaces chaudes / des étincelles / des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P250 : Eviter les abrasions/les chocs/les frottements.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des équipements de protection des yeux / du visage.

P370 + P380 + P375 : En cas d'incendie : Evacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P401 : Stocker après utilisation, dans le coffret prévu à cet effet.

P501 : Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation en vigueur

Informations supplémentaires sur les dangers

Consignes de sécurité :

Tenir les enfants hors de portée de cet appareil, qu'il soit en service ou non.

Tenir les enfants éloignés du périmètre de pose et, si possible, baliser le périmètre.

Lire attentivement et intégralement la notice.

Après usage, ranger le matériel hors de portée des enfants, dans le coffret prévu à cet effet.

En cas de mauvais fonctionnement, renvoyer l'appareil sans pétards ni piles dans la boîte préaffranchie disponible dans votre magasin.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect strict du mode d'emploi et des consignes de sécurité. Utiliser exclusivement les pétards de la marque LE DETAUPEUR®.

Utilisation réservée aux personnes de plus de 18 ans.

2.3 – Autres dangers

Non applicable.

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le mélange, composant la préparation explosible du pétard, contient du perchlorate de potassium et de l'aluminium en poudre (stabilisée).

Numéro CAS/CE/ N° Index	N° REACH/Enreg.	Dénomination	Danger environnement	% [masse]	Classification*
7778-74-7 231-912-9 017-008-00-5	01-2120764842-47	Perchlorate de potassium	/	70	Ox. Sol. 1, H271 Acute Tox. 4, H302
7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1	/	Aluminium en poudre (stabilisée)	/	30	Water-React. 2, Flam. Sol.1, H261 H228

*Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir la section 16.

4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des mesures de premiers secours

Notes générales :

La poudre explosive contenue dans ce produit est confinée à l'intérieur de l'enveloppe plastique. L'exposition à cette poudre ne devrait pas se produire sauf si le pétard est détérioré, en dehors des conditions normales d'utilisation. Le poids maximum de mélange de poudre est de 0.4 g (matière active).

Après inhalation :

Dans les conditions normales d'utilisation : NA

En dehors des conditions normales d'utilisation : Transporter la victime à l'extérieur, faire respirer l'air frais, garder la personne au calme dans une position confortable pour respirer. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.

Après contact cutané :

Dans les conditions normales d'utilisation : NA

En dehors des conditions normales d'utilisation : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin spécialiste, notamment en cas de projection d'un élément constitutif de la recharge.

Dans le cas d'une brûlure, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Demander une aide médicale si nécessaire.

Après contact oculaire :

Dans les conditions normales d'utilisation : NA

En dehors des conditions normales d'utilisation : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin spécialiste, notamment en cas de projection d'un élément constitutif de la recharge.

Après ingestion :

Dans les conditions normales d'utilisation : NA

En dehors des conditions normales d'utilisation : Appeler immédiatement un médecin.

Autoprotection du secouriste :

Protection individuelle non requise.



4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'explosion accidentelle proche de l'appareil auditif, consulter immédiatement un médecin spécialiste.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser de l'eau pulvérisée ou de la poudre d'extinction.

5.2- Dangers particuliers résultant du mélange

Risques de dégagement thermique, ne pas s'approcher à proximité de l'appareil installé et prêt à fonctionner.

5.3- Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Si nécessaire, porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie. Si possible, éloigner le produit de la source de chaleur. Sinon refroidir le chargement avec de l'eau pour éviter une élévation de température.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'intervention.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Eloigner les sources d'inflammation, de friction ou de chaleur.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer à l'aide de moyens physiques les composants dispersés sur le sol.

Retourner les déchets au fabricant, dans un emballage de transport réglementaire.

Nettoyer les objets et le sol souillés avec de l'eau.

6.4- Références à d'autres sections

Sans objet

MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le produit dans l'emballage d'origine (conforme aux dispositions réglementaires en matière de transport), hors de portée des enfants.

Ne pas fumer lors de la manipulation ou la mise en action du produit.

7.2- Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion. Assurer une bonne ventilation des locaux.

Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Ne pas fumer dans la zone de stockage.

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.



7.3 – Utilisations finales particulières

Objets pyrotechniques destinés à la lutte contre les taupes et les rats taupiers.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle

Pas d'exposition au mélange en cas d'utilisation normale.

8.2- Contrôles de l'exposition

Protection des yeux et du visage :

Lors de la manipulation, pour une sécurité maximale, il est recommandé de porter des équipements de protection individuelle : lunettes de protection oculaire norme EN 166 CE et casque antibruit haute fréquence norme EN 352-2 :2002 CE.

Protection de la peau :

Non nécessaire en cas d'application stricte des procédures décrites dans la notice d'utilisation.

Eviter le contact avec la peau.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection des mains :

Non nécessaire en cas d'application stricte des procédures décrites dans la notice d'utilisation.

Se laver les mains après manipulation.

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est nécessaire en cas d'utilisation normale.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :

Mélange solide en capsule fermée étanche.

Couleur :

Capsule rouge

Odeur :

Pas d'odeur spécifique.

Point de fusion :

Plastique : 140 °C (évaluation interne)

Colle : 180 °C (évaluation interne)

Perchlorate de potassium : 610 °C

Aluminium en poudre (stabilisée) : 660°C

Température de décomposition :

Plastique : Aucune donnée disponible

Colle : Aucune donnée disponible

Perchlorate de potassium : Aucune donnée disponible

Aluminium en poudre (stabilisée) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité :

Inflammable avec dégagement de chaleur.

PH :



NA

Viscosité :

NA

Solubilité :

Non soluble (eau froide et eau chaude)

Pression de vapeur :

NA

Densité :

NA

Caractéristiques des particules :

Mélange de poudre contenant du perchlorate de potassium et aluminium stabilisée (0,40g).

9.2- Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Danger d'explosion en cas de contact électrique accidentel.

Ne jamais manipuler un pétard près d'une source d'électricité (piles).

Ne pas utiliser ni armer l'appareil dans un espace clos et couvert.

Ne pas jeter au feu.

Une utilisation imprudente du produit peut provoquer des lésions graves aux oreilles, au visage ou aux mains notamment.

Ne jamais brancher un pétard hors de la galerie, risque de blessure en cas d'explosion à l'air libre. Attention, risque de projections.

Tenir à l'écart de la chaleur / des surfaces chaudes / des étincelles /des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Eviter les abrasions/les chocs/les frottements.

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité

Pas de risque de réactivité du pétard

10.2- Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4- Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmement élevées.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition ou de source électrique.

Conserver dans un endroit non humide.

10.5- Matières incompatibles

Aucune

10.6- Produits de décomposition dangereux

Aucun

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1278/2008

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.



Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2- Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Il convient d'éviter le contact avec les yeux ou la peau, des substances de la préparation mises à nue, lors de la détérioration accidentelle de l'objet pyrotechnique à usage technique.

Aucun effet néfaste n'a été constaté à ce jour, dans les conditions normales d'emploi dans la mesure où l'on respecte les mesures usuelles d'hygiène et de sécurité.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

Dans l'état actuel des connaissances, aucune écotoxicité n'a été décelée.

12.2- Persistance et dégradabilité

La composition comprend des produits inorganiques, difficilement biodégradables.

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4- Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

12.6- Propriétés perturbant le système endocrinien :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7- Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets

Pétard non explosé

Dans tous les cas où le problème d'élimination se pose, il est nécessaire de prendre un contact préalable avec le fabricant identifié au paragraphe 1.3 de la présente FDS.

Ne jamais mettre ce produit à la décharge ou dans un récipient ramassé par les services de collecte d'ordures ménagères ou d'autres déchets industriels.

Les opérations de destruction de ces produits doivent être effectuées sur des sites agréés, par des personnels qualifiés et selon des modes opératoires ayant donné lieu à une étude de sécurité préalable.

Le produit retourné pour destruction, sera expédié dans un emballage agréé au transport de marchandises dangereuses ou dans l'emballage d'origine.

Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejet dans les égouts.

Pétard explosé

Il peut être jeté (tri sélectif).

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'A.D.R. pour la route, de l'I.M.D.G. pour la mer, et de l'I.C.A.O./I.A.T.A. pour le transport aérien.

14.1- Numéro ONU

N° ONU : 0432

14.2- Désignation officielle de transport de l'ONU

Objets pyrotechniques à usage technique.



14.3- Classe(s) de danger pour le transport

Classe 1 – Division 1.4S

14.4- Groupe d'emballage

Emballage homologué suivant le groupe d'emballage II.

14.5- Dangers pour l'environnement

Sans objet

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Consulter les sections 6, 7 et 8 de la présente fiche de données de sécurité.

14.7- Transport maritime en vrac conformément aux instructions de l'OMI

Pas de transport maritime en vrac.

15 – INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1- Règlements/législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information relative au classement ICPE (rubrique 4220)

Entrepôts Pétards conservés dans les cartons de transport Stockés seuls ou avec des produits classés en division de risque 1.3 et 1.4		Magasins distributeurs
Si MAE* cumulée < 30 kg NON CLASSE ICPE	Si MAE cumulée > 30 kg CLASSE ICPE	NON CLASSE ICPE Etablissements Recevant du Public
Pour info : 30 kg de MAE = 150 kg de MA = 375000 pétards		

*MAE = masse active équivalente = masse active /5

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour le mélange.

16 – AUTRES INFORMATIONS

i - Indications des modifications

Version 5 du 19-02-15 :

- Section 2 : ajout du classement du mélange « H204 »
- Section 15 : ajout de la réglementation ICPE

Version 6 du 04-02-16 :

- Section 15.1 : modification compte-tenu de changement de palettisation.

Version 7 du 13-12-18 :

- Section 15.1 : modification compte-tenu de la suppression des informations de palettisation.

Version 8 du 24-09-2019

- Section 1.1 : modification de la directive 2013/29/UE
- Section 1.3 : modification des coordonnées du correspondant FDS du pétard et coordonnées téléphoniques de Far Ouest.

Version 9 du 25-05-20

- Sous-titre : modification de la référence du Règlement 453/2010 vers 830/2015
- Modification de la dénomination de classification CLP - Aluminium en poudre (stabilisée).

Version 10 du 25-11-2020

- Section 2 : Changements des conseils de prudence Intervention
- Section 3 : ajout du n° Index REACH, changement de N° Index
- Section 8 : ajout des détails sur la protection des mains, de la peau et l'audition
- Section 11 : ajout des informations sur les effets toxicologiques

Version 11 du 14-12-2020

- Section 2 : Rajout des conseils de prudence P250, P264 et P375
- Section 4 : Rajout des premiers soins après inhalation et ingestion

Version 12 du 06-10-2022

- Section 11 et 12 : Introduction des notions sur l'absence du caractère perturbateur endocrinien
- Revue globale de la structure selon les préconisations du « Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité », Version 4.0, Décembre 2020.

Version 12 du 10-05-2023

- Rajout des informations sur les caractéristiques des particules et réorganisation du chapitre 9.2

Version 13 du 10/07/2023

- Rajout des références sur les EPI et le Règlement (UE) 2020/878

ii - Abréviations et acronymes

CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage

VME : Valeur moyenne d'exposition

ADR : Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road – Accord sur le transport de marchandises Dangereuses par Route

IMDG : International Maritime Dangerous Goods - Code maritime international des marchandises dangereuses

ICAO : International Civil Aviation Organization – Organisation de l'Aviation Civile Internationale

IATA : International Air Transport Association

iii - Principales références bibliographiques et sources de données

iv - Classification et procédures utilisées pour classification CLP

Tableau 2.1.2
Éléments d'étiquetage pour les explosibles

Classification	Explosible instable	Division 1.1	Division 1.2	Division 1.3	Division 1.4	Division 1.5	Division 1.6
Pictogrammes SGH							
Mention d'avertissement	Danger	Danger	Danger	Danger	Attention	Danger	Pas de mention d'avertissement
Mention de danger	H200: Explosif instable	H201: Explosif: danger d'explosion en masse	H202: Explosif: danger sérieux de projection	H203: Explosif: danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection	H204: Danger d'incendie ou de projection	H205: Danger d'explosion en masse en cas d'incendie	Pas de mention de danger
Conseil de prudence Prévention	P201 P202 P281	P210 P230 P240 P250 P280	P210 P230 P240 P250 P280	P210 P230 P240 P250 P280	P210 P240 P250 P280	P210 P230 P240 P250 P280	Pas de conseil de prudence
Conseil de prudence Intervention	P372 P373 P380	P370+P380 P372 P373	P370+P380 P372 P373	P370+P380 P372 P373	P370+P380 P372 P373	P370+P380 P372 P373	Pas de conseil de prudence
Conseil de prudence Stockage	P401	P401	P401	P401	P401	P401	Pas de conseil de prudence
Conseil de prudence Élimination	P501	P501	P501	P501	P501	P501	Pas de conseil de prudence

v - Mentions H pertinentes

Libellé des phrases H mentionnées à la section 2 :

H204 : Danger d'incendie ou de projection.

Libellé des phrases H mentionnées à la section 3 :

H228 : Matière solide inflammable.

H261 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

vi - Conseils relatifs à la formation

vii - Informations supplémentaires

Les renseignements figurant sur cette FDS sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.